

STRUCTURE GONFLABLE



MONTAGE...

UTILISATION...

DEMONTAGE...



TOBOGGAN

ATTENTION !!! :

La structure pèse plus de 300kg. Lors de son installation et de son rangement, il est primordial d'être **au moins 8 personnes**.

Les dimensions sont les suivantes : **8,5(L) x 6(l) x 6(H)**

Le montage de la structure est simple et rapide. Pour cela, nous vous conseillons de lire attentivement nos recommandations pour le Montage, l'Animation et le Démontage du Toboggan.

1/ Le Montage du Toboggan

- Choisir un endroit plat et propre.
- Sur les sols rugueux (goudron, gravillons, sable...), utiliser la bâche **blanche** de protection mise à votre disposition.
- A l'endroit où vous poserez la structure au sol (**photo 1**), se trouvera la partie haute (arrière) du toboggan. Ainsi, soyez attentifs à la mettre au bon endroit immédiatement car une fois dépliée il sera difficile de la bouger (risque de détérioration, poids...).
- Dérouler la structure sur sa longueur puis la déplier latéralement (**photo 2**).
- Fixer la manche orange la plus grande (située à l'arrière de la structure) sur le nez du moteur (gonfleur). (**Photo 1**)
- Brancher le gonfleur sur une installation électrique 220V – 16A avec terre aux normes « lieux publics » à l'aide d'une rallonge (câble en caoutchouc de section 3x2,5) (**photo 3**)
- Lors du gonflage, fermer l'ensemble des glissières (tirettes+scratches) 3 à l'arrière de la structure et 2 sur les côtés. (**photo 4**)

2/ Fixation de la structure

- Attacher en permanence la structure au sol par tous les points d'ancrage à l'aide de cordes (non fournies) tendues perpendiculairement à la structure. (**photo 5**)
- Des piquets sont à votre disposition pour assurer les différents accrochages.
- Vérifier régulièrement la solidité de tous les points d'ancrage.

3/ Exploitation, Animation du Toboggan

- Le gonfleur devra uniquement rester branché durant le temps d'Animation. La conception du Toboggan fait que la pression se limite automatiquement, il n'y a par conséquent aucun risque de sur gonflage.

La structure doit être supervisée par un adulte responsable qui s'assure du respect des consignes de sécurité de manière permanente. La vigilance et le bon sens du responsable reste le meilleur moyen d'éviter tout accident.

ATTENTION !!! - Avant de monter sur la structure, il est obligatoire de se déchausser et d'ôter tout objet pouvant être dangereux.

- o Il est nécessaire de rappeler aux utilisateurs les règles suivantes :
 - Oter les objets suivants : ceinture, montre, bracelet, lunettes, objets tranchants
 - Interdire les chewing-gums ainsi que toute nourriture en main
 - Ne pas être maquillé, ne pas se bagarrer, ne pas escalader le mur entre la montée et la descente...)
- Le Toboggan peut-être utilisé sans limites d'âges, mais les participants doivent être de la même tranche d'âge et de même gabarit (public conseillé : 4-12 ans)
- Les zones d'accès et de sortie du toboggan doivent être impérativement dégagées. Attention, sur sol dur, il est nécessaire de disposer d'un tapis de réception au pied de la structure.
- La limite de l'accès au toboggan par petits groupes de 15 enfants maximum est conseillée. Il faut interdire tout dépassement lors de la montée et autoriser la glissade sur le toboggan par vague de 2 au maximum.
- Si la structure devait se dégonfler (panne du gonfleur,...), il faut la faire évacuer mais sans précipitation.
- Si le vent déforme la structure, et de ce fait peut mettre en péril la sécurité des participants, évacuer et dégonfler le toboggan.
- Par temps de pluie, merci de ne pas utiliser la structure mais au contraire la protéger de l'eau (ainsi que le gonfleur) à l'aide de la bâche blanche fournie à cet effet.

Pour garantir une utilisation en toute sécurité, nous vous conseillons également de mettre en place un balisage autour de la structure pour en interdire l'accès à l'arrière (point d'ancrage, gonfleur...)

4/ Le « Démontage » du Toboggan

- Débrancher la soufflerie et ôter la manche orange.
- Ouvrir simultanément les 4 glissières du bas (scratches et tirettes) puis la cinquième dès que possible (trop haute au départ).
- Laisser la structure se dégonfler quelques minutes.
- Faire sortir au maximum l'air restant.
- Replier à l'inverse du dépliage initial (voir document joint en annexe)
- Enrouler du pied vers le haut du Toboggan.
- Placer correctement la structure sur la remorque pour y garantir un bon équilibre.

5/ Le Transport

- Avant de prendre la route pour le transport, il est impératif **de démonter la roue centrale avant de la remorque** afin de ne pas risquer de la casser.
- Un certificat d'immatriculation vous sera donné avec la remorque (celle-ci dispose d'une immatriculation propre donc d'une carte grise).

N'omettez pas de remplir les feuilles « Etat des Lieux », sans lesquelles vous pouvez être tenus pour responsables pour tout défaut constaté sur la structure.